

Flash Info

Juin
2017



Agenda PMND

-28 juin matin : réunion des référents PMND en ARS

-12 juillet matin : CTIA

L'agenda des réunions de rentrée, notamment le COSUI, sera communiqué dans un prochain numéro



Adoption du plan mondial démente

La 70^{ème} assemblée mondiale de la santé réunie à Genève a examiné le 26 mai dernier un projet de plan mondial d'action de santé publique contre la démente. Les travaux de nombreux participants ont souligné l'importance grandissante de la démente en tant que priorité de santé publique. Ce plan constitue une incitation à agir pour les Etats.

Le plan mondial est disponible dans la rubrique documentation > document de référence du share point



Société bienveillante, lien social et liens de proximité (enjeu 6 du PMND)

Un deuxième atelier de travail s'est tenu le 9 juin dernier pour identifier les actions susceptibles de faciliter l'émergence et la diffusion d'initiatives respectant les objectifs d'une bonne intégration et d'un haut niveau de qualité de vie pour les personnes malades.

Cet atelier a permis de partager les résultats des travaux menés au niveau européen (workpackage « dementia friendly communities »), de présenter l'expérience rennaise des bistrotts mémoire et son essaimage en Bretagne, ainsi que d'évoquer les initiatives développées en Allemagne.

La réunion a permis de constater l'existence d'initiatives en France et leur fragilité (car reposant sur l'engagement de quelques personnes et/ ou des financements temporaires). Les débats ont fait apparaître l'utilité d'une impulsion publique qui ne fasse obstacle ni à la créativité ni à l'innovation.



Voir share point espace thématique-travail collaboratif > friendly society



Ecole d'été « mener une réflexion éthique et de respect des droits au domicile » (mesure 45)

Les 20/21 juin, l'EREMAND organisait, en lien avec le ministère de la santé, une action de sensibilisation/formation sur le thème de l'éthique lors des interventions à domicile. Alternant approches théoriques et témoignages plus factuels, ces journées étaient prioritairement destinées aux professionnels en situation de diffuser une démarche éthique auprès des intervenants à domicile. Dans la lignée de cet effort pour faire vivre les principes éthiques dans les pratiques les plus quotidiennes, il sera proposé aux participants volontaires de contribuer à un groupe de travail visant à construire un dispositif de formation sur ce thème mobilisant les espaces éthiques régionaux (mesure 59)



Plates-formes de répit (mesure 28)

Le 15 juin, à l'initiative de la DGCS s'est tenue une journée de travail relative aux PFR en présence de représentants des ARS qui ont insisté sur l'intérêt de ces structures et mis en évidence la très forte demande à laquelle elles doivent répondre. Les évolutions à apporter au cahier des charges des PFR ont été discutées, des pistes se dessinent qui seront affinées au cours des prochaines semaines. Les modalités de l'ouverture aux personnes atteintes de maladie de Parkinson ou de la SEP seront évoquées lors d'échanges avec les associations représentant les personnes concernées. L'idée d'une transposition de ce modèle, qui semble bien répondre aux attentes, dans le champ du handicap a également été évoquée sans qu'un modèle se dessine à ce stade.



Colloque la souffrance dans les maladies neuro-dégénératives (mesure 84)

Le 13 juin se sont réunis des chercheurs, des cliniciens, des personnes malades et des aidants sur le thème de la souffrance dans les MND. Cette journée s'inscrivait dans la continuité du colloque sur la douleur organisé en 2016, qui avait notamment débouché sur un appel d'offre co-organisé par la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur et le ministère chargé de la santé (DGS). Cette première expérience fructueuse de co-construction, avec les personnes malades, d'un programme de recherche méritait une suite : le thème de la souffrance (morale, psychologique) est apparu comme prioritaire.



Une réflexion est initiée afin d'envisager les suites à apporter à cette journée : recherches en neurosciences, évaluation d'approches thérapeutiques nouvelles que l'on pourrait intégrer dans les parcours des patients, (méditation ...). Cette journée a permis de rappeler la place éminente de l'humain dans les parcours et de mettre l'accent sur l'indispensable besoin de prise en charge psychologique: il s'agit d'axes du plan sur lesquels il convient maintenant de mettre l'accent.



Appel à projets Fondation de la Mutuelle Générale



-Les technologies au service des personnes atteintes de maladies neuro dégénératives-

Les technologies de l'information et de la communication permettent d'envisager des dispositifs aidant les personnes atteintes de troubles cognitifs et moteurs à rester autonomes le plus longtemps possible.

L'appel à projets a pour objectif d'identifier et encourager des solutions innovantes qui permettent d'améliorer la santé et l'autonomie des personnes atteintes de MND. Les deux thèmes proposés sont :

-thème 1 : le suivi et l'accompagnement du malade et des aidants familiaux et professionnels au domicile

-thème 2 : l'innovation de nouvelles pratiques des professionnels ou dispositifs d'accompagnement au sein des organisations de santé (plate-forme collaborative, formation, éducation thérapeutique ...)

Le cahier des charges de l'AAP est disponible sur le share point rubrique actualités > appels à projets



L'ANESM prépare une fiche repère « Commission de coordination gériatrique »

Dans cette perspective, l'ensemble des EHPAD ont été invités à renseigner un questionnaire . Ce recueil d'informations permettra d'identifier les conditions favorables et les freins à la mise en oeuvre de cette commission.



Dernière minute : appel à projet COEN

Le réseau COEN vient de lancer son nouvel appel à projet.

Cet appel associe sept pays : ***l'Allemagne, le Canada, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie et le Royaume Uni***. Son objectif est de promouvoir les collaborations transnationales entre les chercheurs membres des centres d'excellence identifiés dans les pays participant à cet appel. CoEN vise à financer des projets de recherche proposant des approches non conventionnelles et innovantes et des projets à haut risque scientifique dans le domaine des maladies neurodégénératives.

Cet appel s'adresse plus particulièrement aux centres d'excellence qui avaient obtenu, lors de leur précédente et première participation, un succès remarqué attestant de la qualité des projets présentés par les équipes françaises.

Pour plus d'informations : <http://www.agence-nationale-recherche.fr/CoEN2017>

*



Pour consulter l'intégralité des résultats de cette consultation nationale :
<http://www.fondation-mederic-alzheimer.org/>

Une consultation nationale lancée par la Fondation Médéric Alzheimer

La Fondation Médéric Alzheimer livre les résultats de la consultation nationale lancée en amont des *Assises de la recherche et de l'innovation sociale pour relever le défi du vieillissement cognitif*. Ces Assises ont été organisées avec le soutien de la Fondation de France et le parrainage du Plan Maladies Neuro-Dégénératives.

Près de 1 000 personnes ont répondu à cette consultation.

Qui a répondu à cette consultation ?



Les chiffres clés

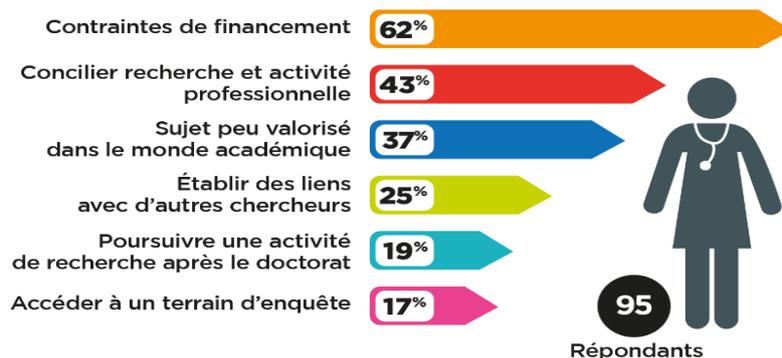
Parmi les personnes interrogées :

- **76 % rencontrent des difficultés pour évaluer l'impact des actions** visant à améliorer l'accompagnement des personnes en difficulté cognitive et de leurs aidants,
- **85 % reconnaissent qu'il est difficile de déployer à large échelle les réponses et les savoirs** qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Par ailleurs,

- **93 % des professionnels du soin et de l'accompagnement souhaiteraient être davantage associés aux études sur le vieillissement cognitif ;**
- et 83 % d'entre eux voudraient que les chercheurs s'intéressent davantage aux réponses expérimentées sur le terrain.

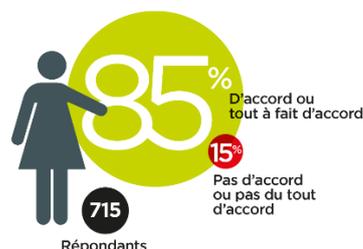
Difficultés rencontrées par les chercheurs :



Difficultés rencontrées par l'ensemble des répondants :

« Il est souvent difficile d'évaluer l'impact des actions visant à améliorer l'accompagnement des personnes en difficulté cognitive et de leurs proches aidants »

« Il est souvent difficile de déployer à une large échelle les réponses et les savoirs qui ont fait la preuve de leur pertinence »



Pour 93% des répondants, les professionnels du soin et de l'accompagnement ne sont pas suffisamment associés aux études sur le vieillissement cognitif.

Les modalités nécessaires pour une meilleure collaboration des professionnelles aux études sur le sujet :

▪ Donner les moyens nécessaires aux professionnels

« La seule bonne volonté ne peut être suffisante, il faut dédier un temps spécifique de recherche aux professionnels. »

« Développer les emplois mixtes de clinicien-chercheur ou coordinateur-chercheur. »

▪ Faciliter les échanges entre chercheurs et professionnels

« La recherche et le terrain ne doivent plus être compartimentés mais doivent collaborer. »

« Recenser les réseaux de professionnels afin de leur soumettre des projets de recherche. »

▪ Mieux reconnaître l'intelligence et l'expertise des professionnels

« Beaucoup de professionnels font des choses intéressantes méritant d'être connues et validées. »

« Les « gens de terrain » ont des connaissances sous estimées et non exploitées. »

▪ Former les professionnels à la recherche

« L'accès à la recherche est trop complexe et pas du tout adapté aux professionnels. »

« Au niveau de la formation des professionnels, inclure les questions de recherche comme base de réflexion. »

▪ Renforcer les partenariats entre les laboratoires de recherche et les structures d'accompagnement

« Développer des modalités de recherche plus participatives. »

« Mettre en place une équipe de recherche « mobile » allant dans les établissements débusquer les expériences à partager et organisant les publications. »